



Colmar, le 26 janvier 2017

Carte interactive UFC-Que Choisir sur l'eau du robinet dans le Haut-Rhin

... Mieux préserver la ressource pour une cons'eau sans modération !

À l'occasion du lancement de sa nouvelle carte interactive sur la qualité de l'eau potable en France, l'UFC-Que Choisir du Haut-Rhin publie aujourd'hui une étude montrant que près de 99 % des haut-rhinois peuvent boire l'eau du robinet en toute confiance. Certains d'entre eux reçoivent en revanche une eau polluée notamment par des pesticides

En effet, sur la base des résultats officiels du Ministère de la Santé, l'UFC-Que Choisir du Haut-Rhin a passé au peigne fin les réseaux de distribution des communes du département, pour la totalité des 50 critères réglementaires pour les années 2014, 2015 et 2016.

Revue des principales pollutions rencontrées :

* **Des contaminations d'origine agricole :**

L'atrazine et la déséthylatrazine constituent une des principales causes de non-conformité. Ils contaminent régulièrement l'eau de Roppentzwiller et occasionnellement celle du SIAEP de Buschwiller, Folgensbourg et Wentzwiller.

* **Des contaminations d'origine naturelle :**

L'**arsenic** constitue une autre cause de non-conformité en contaminant l'eau desservie aux consommateurs de la source du tunnel à Urbès dans la vallée de Thann et celle de Lutter, Feldbach, Riespach, Ligsdorf et Bendorf dans le Sundgau.

* **Alerte sur les composants toxiques des canalisations :**

Des analyses réalisées dans les logements ou à certains points localisés des réseaux de distribution à Roppentzwiller et dans le SIAEP de Wentzwiller font apparaître la présence occasionnelle de nickel, plomb relargués par des canalisations vétustes, abîmées. Mais ces pollutions restent mal mesurées car du fait d'un très faible nombre de prélèvements, ces analyses isolées ne permettent pas de connaître l'exposition réelle des consommateurs.

■ **Gare à une qualité de l'eau en trompe l'œil :**

Si l'eau des consommateurs échappe aux pesticides par exemple, ce n'est pas forcément parce que l'agriculture aurait amendé ses pratiques, mais parce que l'eau subit de coûteux traitements de dépollution. Or, en France, 87% de cette dépollution est financée par les consommateurs contre seulement 6% par les agriculteurs¹, en application de l'inadmissible principe du « *pollué-payeur* » !

Au vu de ces éléments, et alors qu'un consommateur sur deux déclare consommer de l'eau en bouteille quotidiennement et que les industriels entendent faire croître ce marché, l'UFC-Que Choisir du Haut-Rhin appelle les haut-rhinois à préférer l'eau du robinet, plus

¹

économique et écologique, et à accéder librement à la carte interactive et synthétique de la qualité de leur eau potable sur www.quechoisir.org.

Par ailleurs, soucieuse de préserver cette ressource si précieuse, l'Association demande aux Pouvoirs Publics (parlementaires, agences de l'eau) une réforme en profondeur de la politique agricole de l'eau avec une véritable mise en œuvre du principe « *pollueur – payeur* » dans le calcul des redevances de l'eau, au moyen d'une augmentation de la taxation des pesticides et par un soutien financier aux agricultures biologiques et intégrées.

MATCH **Eau du robinet** La victoire écrasante vs **Eau en bouteille**

1 PRIX
65 fois moins chère !
0,26 €/l en moyenne
environ 0,004 €/l

2 QUALITÉ
Certaines eaux minérales ne sont pas recommandées pour une consommation quotidienne.

3 ENVIRONNEMENT
Effet de serre : 360 fois plus
+ de 150 000 tonnes d'emballages par an
300 km/an en moyenne